

Chercheuse engagée dans la Cité

Fabienne, chercheuse en économie

Parole du 30 novembre 2021, mise en texte avec Christine

« A bas les brevets sur les gènes ! ». Là où des citoyens – dont je fais partie – manifestent contre la brevetabilité du vivant, mon travail de chercheuse en économie consiste à produire l'explication de ce qu'il a fallu pour en arriver là. Alors, je travaille sur le droit, les arrêts de jurisprudence, les politiques publiques, la dérégulation, les articulations avec la finance... Et j'examine les conséquences, par exemple sur le blocage de la recherche en génétique, ou sur l'accès aux innovations. C'est exactement ce que je fais en ce moment sur les vaccins contre le covid 19. Mes vingt-cinq ans d'expérience et le savoir que j'y ai acquis me permettent d'expliquer de manière approfondie les enjeux qui se nouent autour de la propriété intellectuelle sur les vaccins dans cette situation inédite de pandémie.

Pour moi, la recherche a vraiment commencé avec ma thèse. C'était vers le milieu des années 1990. J'étais dans un tout nouveau laboratoire de l'INSERM¹, avec des chercheurs en sciences sociales, des médecins, des généticiens. J'étais fascinée par la découverte récente d'un gène de susceptibilité au cancer du sein et de l'ovaire, le gène BRCA1 (pour Breast Cancer - cancer du sein, et 1 parce que c'est le premier gène découvert impliqué dans ces maladies, il y en aura deux autres : BRCA2 et BRCA3). Et là, je découvre qu'il y a des brevets sur ce gène ! Je vais donc voir les généticiens, qui me répondent : « Tu dis n'importe quoi, c'est de la connaissance pure, ça ne peut pas être breveté ». Toute ma thèse a consisté à comprendre comment on en était arrivé là. Aux États-Unis, des firmes débutant en biotechnologies se retrouvaient propriétaires de gènes, cotées en bourse à un niveau très élevé, alors même qu'elles n'avaient aucun produit commercialisable et qu'elles étaient déficitaires. C'était un phénomène entièrement nouveau. J'ai montré comment la conjonction de plusieurs changements institutionnels très importants avait eu lieu aux États-Unis. Avec de nouvelles politiques publiques de recherche, un nouveau droit des brevets sur le vivant et des dispositions inédites sur les marchés financiers, on était passés dans une autre forme de capitalisme, basée sur la finance et sur la propriété intellectuelle.

Mais ce fut un vrai parcours du combattant. Personne ne me croyait ou ne s'intéressait à ce que je racontais. Les chercheurs du laboratoire étaient tellement dans leur vision classique des choses qu'ils ne comprenaient pas ce qui était en train de se passer, alors que nous étions à un tournant majeur. Mon directeur de thèse ne m'a pas du tout aidée, il n'a pas compris. Il l'a d'ailleurs avoué publiquement le jour de ma soutenance, ce qui m'a bien sûr touchée. Là où ça s'est débloqué c'est quand j'ai rencontré [Benjamin Coriat](#) dans un colloque où j'ai commencé à lui raconter mes histoires. Il ne connaissait rien au sujet mais je crois qu'il en a tout de suite compris l'intérêt. En tout cas cela l'a intrigué. A mon avis, c'est notamment à cela que l'on reconnaît la qualité d'un universitaire : savoir écouter ce que dit, ou veut dire, et veut chercher l'étudiant, même si vous ne comprenez pas tout au début, et le guider sur son chemin.

J'ai eu l'opportunité d'un poste d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche) à l'université Paris XIII – Villetaneuse et j'ai pu ainsi poursuivre mon travail de

¹ INSERM Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

thèse avec Benjamin en intégrant le CEPN (le Centre d'Economie de Paris Nord). L'économie qui s'y pratiquait à ce moment-là était complètement différente de ce que j'avais vécu à Marseille. J'y ai retrouvé les économistes hétérodoxes, les différents courants, et les différentes sciences sociales. J'avais aussi la culture scientifique et médicale acquise à l'INSERM. Cela me convenait parfaitement en terme disciplinaire.

Après avoir travaillé sur la brevetabilité du vivant, j'ai continué à travailler en réseau, avec les acteurs de terrain, les médecins, les patients, en France et à l'étranger. Par exemple, nous avons monté des projets avec l'Agence Nationale de Recherche sur le SIDA, J'ai travaillé avec les associations, les chercheurs, les pouvoirs publics, les industriels, le ministère de la santé ... tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans le sujet. Je suis aussi beaucoup allée au Brésil dont le ministère de la santé de l'époque avait un programme d'accès universel aux traitements contre le sida, basé sur la production locale, sous forme de générique à des prix très bas, de certains de ces médicaments.

Parcours d'une économiste atterrée

J'avais découvert au lycée la théorie de la régulation, un courant de l'économie rapprochant le marxisme et le keynésianisme, qui devait donner une école d'économie à la française. Ça m'avait passionnée. En entrant à l'université de Marseille, ça a été la douche froide. Je me suis retrouvée au cœur de la pensée dominante en économie : la théorie néoclassique qui s'est ensuite répandue largement dans toutes les universités. La micro-économie était la matière reine. On nous présentait les hypothèses du « comportement rationnel » des « agents maximisateurs », tout un univers dont je ne voyais pas le lien avec la vraie vie des gens. Je me suis beaucoup ennuyée pendant quatre ans, jusqu'à ce que j'arrive au DEA en économie et sociologie du travail, puis que j'engage mon doctorat. Je suis de la « génération Mitterrand » comme on dit et de la génération sida, ce qui n'est pas rien. J'ai vécu autant « l'amour c'est la mort », que l'apogée et la fin de la gauche du côté de l'idéal politique. Alors je pense que ça forge le caractère et la quête d'ingéniosité pour rester vivante et désirante. Après l'obtention de mon doctorat j'ai travaillé sous contrat post doctoral tout en passant les concours nationaux pour être chercheuse. C'est ainsi que j'ai obtenu en 2007 un poste à l'IRD, dans un laboratoire qui venait de fusionner avec le laboratoire de l'INSERM où j'avais commencé ma thèse. Comme je travaillais sur les questions d'accès aux médicaments contre le sida dans les pays du Sud, j'étais complètement en ligne avec le poste, qui était « fléché » en économie de la santé. C'est comme cela que je suis revenue à Marseille. L'IRD a une vocation très internationale, ce qui explique également que je poursuive mes travaux avec les vaccins.

Comme tous les chercheurs en économie et en sciences sociales en général, je monte des projets, je lis énormément de littérature, j'analyse, j'écris, je participe à des séminaires de recherche, des conférences nationales et internationales où nous discutons nos résultats entre pairs ... et j'enseigne et je dirige des thèses aussi car même si cela n'est pas obligatoire pour les chercheurs d'enseigner, cela me paraît indispensable de transmettre la connaissance que nous produisons auprès des étudiants, c'est comme semer des graines. Dans ma pratique personnelle je rencontre les acteurs. Je fais de la recherche qualitative, avec de l'observation et des entretiens. Je ne travaille guère avec des données statistiques. J'ai besoin de comprendre ce que font les gens sur le terrain. Ensuite, je reconstruis l'histoire en croisant les différents morceaux tout en l'inscrivant dans la littérature existante et en faisant progresser la connaissance sur le sujet en retour. Par exemple, pour les vaccins contre le covid 19, pour

ce qui est des aspects locaux (l'approvisionnement, l'organisation de la vaccination, etc.) j'ai rencontré des gens de l'ARS², de l'APHM³, des collectivités locales, des acteurs de terrain, médecins, pharmaciens, infirmiers, associations d'habitants, engagés dans la vaccination... Il m'arrive aussi de rencontrer des politiques locaux. Pour ce qui est des industriels, les multinationales refusent systématiquement. En revanche, je peux rencontrer les génériqueurs, c'est-à-dire les laboratoires qui fabriquent et commercialisent les médicaments génériques. En Chine et au Brésil, je les ai rencontrés dans le cadre des projets avec l'ANRS et en travaillant avec des équipes de recherche dans chacun de ces pays.

De la recherche sur les Communs ...

Ma grande spécialité de recherche étant la propriété, cela m'a menée tout droit à travailler sur les communs. Nous étions plusieurs à avoir montré la montée en puissance de la propriété intellectuelle. Pour moi c'était dans le champ de la santé, mais il y avait aussi l'art, la littérature, les logiciels. Cela créait des blocages pour l'accès à la culture, comme pour les médicaments. Nous avons alors décidé de travailler ensemble sur des cas concrets, avec des historiens, des sociologues, des juristes et des économistes. Nous avons investi la thématique à partir des communs de la connaissance, comme Wikipédia ou les logiciels libres. C'étaient à la fois des expériences concrètes et un courant intellectuel, autour [des travaux d'Elinor Ostrom](#), une politiste et économiste américaine qui a travaillé dans le monde entier sur des expériences concrètes de mise en commun des ressources, avec la création de communautés d'usage qui créent et organisent elles-mêmes les règles de gestion de la ressource. J'ai donc participé à des travaux pluridisciplinaires d'une extraordinaire richesse qui ont aussi, sur le plan théorique, fait exploser le dogme de la propriété.

En choisissant de travailler sur les communs, j'ai aussi choisi d'être une chercheuse engagée dans la Cité. Je publie dans des revues qui ne sont pas « main stream »⁴, et à côté de mon travail académique je donne des conférences pour des associations par exemple, comme récemment avec la LDH⁵ sur les vaccins contre le covid 19. De plus, je n'ai pas de hiérarchie. Je suis évaluée, tous les deux ans, par mes pairs réunis en commission nationale, selon des normes et des grilles sérieuses. La direction du labo change tous les cinq ans. C'est une chercheuse ou un chercheur élu par les membres du laboratoire. Notre métier repose sur les

² ARS Agence Régionale de Santé

³ APHM Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

⁴ Main Stream : Ce terme s'emploie pour qualifier la pensée dominante qui se diffuse dans le milieu académique notamment dans des revues d'économie dont les critères de publication empêchent toute pensée alternative.

⁵ LDH Ligue des Droits de l'Homme

principes d'indépendance et de liberté de recherche et d'expression. Sans cela la recherche, mais aussi l'enseignement, n'aurait plus de raisons d'être. Si un jour on me disait ce sur quoi il faut que je cherche, je m'en irais. Je ne pourrais plus faire ce métier, ça n'aurait plus de sens. Chercher c'est désirer, aux antipodes de l'injonction et de l'interdiction de dire... Je n'ai pas non plus d'horaire, ce serait impossible. Donc, je n'arrête quasiment jamais. C'est fatiguant psychologiquement. C'est pour cela que je fais beaucoup de sport. Pour évacuer, et puis ça m'aide à réfléchir.

Aujourd'hui tout le monde ou presque s'intéresse aux communs. Seulement nous ça fait plus de dix ans que nous

travaillons sur le sujet. Je ne suis pas dans la norme du chercheur qui publie et se positionne dans les stratégies de carrière. Quand je contribue à l'écriture d'un livre, ou du texte de [« Soigner, le manifeste »](#), quand je coordonne le Dictionnaire des biens communs, c'est de la publication qui vise à être lue et utile au plus grand nombre. Le Dictionnaire des biens communs est un pavé : quatre ans de travail avec deux collègues juristes, les contributions de presque deux-cents auteurs pour aboutir à cette encyclopédie. Nous en sommes à la deuxième édition augmentée et c'est devenu un ouvrage de référence pour ceux qui s'intéressent à la question des communs et des biens communs. C'est important pour moi, qui ne cesse d'imaginer des projets. Ils n'aboutissent pas toujours, c'est le côté frustrant de mon métier de chercheur. Avec le dictionnaire, j'ai un travail abouti. Beaucoup de gens s'en servent.

Les communs ce n'est pas que de la théorie, c'est de la praxis, c'est un mouvement social large et pluriel, avec des foultitudes d'expériences et initiatives partout dans le monde qui cherchent en retour à trouver leurs repères conceptuels. Je suis ainsi sortie du champ de la santé. Par exemple, je me suis beaucoup intéressée au mouvement populaire des *Beni Comuni* en Italie, et aux expériences à Naples, où des communautés ouvertes d'habitants organisent l'usage et la gestion de bâtiments de propriété municipale qu'ils ont investis, comme d'anciens hôpitaux, couvents ou prisons. Les lieux restent la propriété de la municipalité mais ce sont ces communautés d'habitants qui en ont le gouvernement direct selon des règles d'usages élaborées par elles, non pour un usage communautaire fermé mais à destination de tous. J'y suis allée travailler régulièrement avant la crise sanitaire.

Communs - Communautés - Communautaire

Quand on parle de santé communautaire en France, ou même de communs, on assimile parfois cela à du communautarisme. Mais ça n'a rien à voir. Il ne s'agit pas de créer des communautés enfermées sur elles-mêmes, fondées sur une identité, mais des communautés d'usage, autour d'une préoccupation singulière. Ce type de communauté a vocation à faire avec les gens qui sont concernés, à ce qu'ils expriment leurs besoins, à intégrer les singularités apportées par le terrain, tout en restant dans l'universel. S'engager dans une approche par les communs dans le champ de la santé, c'est compliqué, notamment eu égard aux enjeux de pouvoir qui existent depuis des lustres. J'ai pu expérimenter que c'est plus simple dans la culture par exemple. Il n'y a pas autant d'institutions de réglementation et de contrôle comme les ARS, de rapports de pouvoir ancestraux entre médecins et Etat, entre médecins de ville et hospitaliers, d'empoignades entre disciplines médicales ou encore de rapports hiérarchiques entre les différentes professions et avec l'administration, et de quasi-absence de démocratie.

... à la création des Ateliers pour la refondation du service public hospitalier

Le confinement de mars 2020 a tout arrêté. Je l'ai d'autant plus mal vécu que j'ai réalisé que tous les travaux de recherche en sciences sociales qui auraient pu nous préparer à une pandémie semblaient n'avoir servi à rien. Les [Ateliers](#) sont arrivés comme cela. Il faut dire quand même que j'avais déjà pas mal de contacts dans le milieu hospitalier, je connaissais déjà certaines personnes du Collectif Inter-Hôpitaux, j'avais participé aux grandes manifestations de 2019 ainsi qu'organisé avec des collègues plusieurs conférences publiques sur la question du devenir de l'hôpital [à Marseille](#), [à Paris](#), et déjà en 2018 j'avais initié le lancement d'un [appel citoyen à des Etats généraux de la santé](#). Et donc en avril 2020, lors d'une réunion en visio, une idée a émergé : nous vivons un moment terrible mais ici ou là, des soignants retrouvaient de l'autonomie. Je le raconte [dans la vidéo qui est sur notre site](#). Alors nous avons pensé écrire un appel et créer des ateliers pour recueillir des témoignages. Le temps que j'écrive le texte et qu'il soit signé par les organisations concernées, [l'Appel est paru début juillet](#). Pour moi il n'était pas question de faire un appel comme il y en a tant, mais de vraiment construire cet atelier, de créer un commun : une communauté plurielle de gens très différents mais qui essaient de faire des choses ensemble. Ensuite, ça a été la rencontre de Montreuil, puis celle de Marseille, avec, entre les deux, l'écriture de notre Manifeste qui a été une expérience d'écriture collective originale, et bientôt une enquête sociale sur "qu'est-ce que bien soigner ?"

Tout ce travail d'organisation et de conception me prend beaucoup de temps, mais si je laisse faire les choses rien ne se fera, c'est normal chacun est occupé par ses propres problématiques et dans un collectif qu'on le veuille ou non il faut une colonne vertébrale. En tout cas j'en fais l'expérience ici, tenir le cap malgré les tempêtes que l'on traverse. Je pense que ces ateliers tiennent leur originalité du fait que non seulement ils mettent ensemble des soignants et des soignés de milieux différents qui ne se rencontrent jamais (de la psychiatrie à l'anesthésie-réanimation..) mais aussi que le trait d'union s'opère par le biais du métier de la recherche. Les ateliers n'existeraient probablement pas s'il n'y avait pas les chercheurs ou encore les analystes du travail dans cette « communauté plurielle »⁶. Des gens comme Benjamin ou moi avons l'expérience de réfléchir sur des temps longs et de travailler systématiquement avec les acteurs. Les acteurs, ce sont par exemple les patients. Or c'est compliqué pour que le patient ait sa voix au chapitre, y compris au sein des ateliers. C'est pour cela que j'essaye toujours de déconstruire les notions de patient et d'utilisateur.

Cette expérience des Ateliers est très riche pour moi. J'ai encore du mal à voir ce que je vais en faire sur un plan plus « académique ». Mais je sais que cela viendra, comme je sais pourquoi j'ai choisi ce métier : chercheuse en sciences économiques. Toute petite, je tannais tout le monde avec la question « pourquoi ? » : comprendre, connaître. Je crois que ça m'est resté. Mon histoire familiale est très politisée, j'ai été immergée dans le soucis des « affaires de la cité ». je me remémore les volutes de fumées les soirs de réunions passionnées chez nous ou encore les discussions endiablées aux repas de famille. Tout un univers d'enfance d'une grande humanité qui a laissé son empreinte en moi. Mon histoire familiale a sans aucun doute contribué à ce que j'aie vers une discipline des sciences sociales en même temps qu'elle m'a donné en héritage de chérir la liberté de pensée, l'indépendance et le goût de la dispute. Avec l'économie, je pense que je suis au cœur de la bête, des mécanismes que je combats et que j'ai envie de changer. Dans ma manière de faire, je ne suis pas dans une tour

⁶ Sans oublier le travail remarquable de mise en récit des compagnons de [la Compagnie Pourquoi se lever le matin !](#) grâce auquel nous sommes riches de remarquables traces écrites.

d'ivoire avec un discours académique. Le métier de chercheur tel que je le pratique, c'est de la création intellectuelle : comprendre une situation, l'interpréter, en montrer les conséquences et chercher à les dépasser, creuser des sujets qui ne vont pas de soi et qui sont à contre-courant.

Parole de Fabienne, le 20 novembre 2021, mise en texte avec Christine